



PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET DE LA SCOLARITE  
(DAAS)

## COMMUNIQUE DE PRESSE (TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

### APPEL A CANDIDATURE LICENCES FONDAMENTALES A LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES

#### CONTEXTE

Le Président de l'Université de Kara invite les titulaires d'un baccalauréat série C, D ou E, datant d'au plus trois (03) ans (BAC 2022, 2023, 2024), désireux de s'inscrire en première année de licences fondamentales ou de licences pédagogiques ou de licences technologiques à la Faculté des Sciences et Techniques (FaST) à déposer leurs dossiers à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) du **05 août au 10 septembre 2024 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.**

Basées sur le système LMD, les licences ouvertes sont les suivantes :

- **Licences fondamentales**

- ❖ Licence Fondamentale de Mathématiques (LFM),
- ❖ Licence Fondamentale de Physique (LFP),
- ❖ Licence Fondamentale de Chimie (LFC),
- ❖ Licence Fondamentale de Sciences de la Vie et de la Terre (LFSVT),

- **Licences technologiques**

- ❖ Licences de Physique-Energie et Habitat (LPEH)
- ❖ Licence de Chimie Agroalimentaires et Pharmacologies (LCAP)
- ❖ Licence de Chimie Eau et Environnement (LCEE)

- **Licences d'enseignement**

- ❖ Licence d'Enseignement de Mathématiques (LEM),
- ❖ Licence d'Enseignement de Sciences Physiques (LEP)
- ❖ Licence d'Enseignement de Sciences de la Vie et de la Terre (LEFSVT)

#### 1. CRITERES DE DEPOT :

Les candidats doivent remplir les critères de dépôt suivants :

##### 1.1. Licence Fondamentale de Mathématiques et Licence d'enseignement de Mathématiques

- moyenne  $\geq 12 / 20$  en mathématiques
- moyenne  $\geq 10 / 20$  en Sciences Physiques

## 1.2. Licence Fondamentale de Physique, Licence Fondamentale de Chimie, Licences Technologiques et Licence d'Enseignement de Sciences Physiques

- moyenne  $\geq 12 / 20$  en Sciences Physiques
- moyenne  $\geq 10 / 20$  en mathématiques

## 1.3. Licence Fondamentale de Science de Vie et de la Terre et Licence d'Enseignement en Sciences de la Vie et de la Terre

- moyenne  $\geq 12 / 20$  en SVT
- moyenne  $\geq 12 / 20$  en Sciences Physiques
- moyenne  $\geq 10 / 20$  en mathématiques

## 2. PIECES A FOURNIR

- Une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Kara en précisant le nom de la licence choisie ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant le cursus du candidat depuis la classe de 3ième jusqu'en 2024 ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes de BAC I ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes et de l'attestation de diplôme du BAC II ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) des bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
- Une quittance non remboursable pour étude de dossier de 5 000 FCFA pour nationaux-zone UEMOA, 10 000 FCFA pour hors UEMOA payable à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara.

Kara, le **31** **JUIL** 2024

Le Président,



Prof. Kokou TCHARIE